

vint à Lyon solliciter les habitants de se mettre du parti des Parisiens. »

L'auteur continue en expliquant que, grâce à la sagesse du sénéchal Jean de Grôle et des notables bourgeois qui dirigeaient à Lyon l'esprit public, la mission de ce fauteur de désordre échoua complètement. Les Lyonnais refusèrent de prendre « le chaperon my-parti de rouge et de bleu » qui était à Paris la livrée de l'émeute. Tandis que la capitale était à feu et à sang, leur ville, restée dans le devoir, goûta une paix profonde (7).

Un peu tard, la fidélité lyonnaise est mise à une nouvelle épreuve. C'était en 1417, au temps de la rivalité la plus ardente des maisons d'Orléans et de Bourgogne. Les Bourguignons, un moment chassés de Paris, étaient sur le point d'y rentrer en maîtres. Déjà Tours, Auxerre, Amiens, s'étaient déclarés en leur faveur. Qu'allait faire Lyon ? Comme les bourgeois des autres villes, les Lyonnais avaient reçu de Jean-sans-Peur des lettres patentes les sollicitant d'entrer dans son parti (8). Justement ils avaient à renouveler leurs magistrats municipaux. N'allaient-ils pas nommer un Consulat bourguignon ? De loin on pouvait le craindre et on le craignit, en effet, au conseil du Roi. Ce qui le prouve, c'est que le chevalier et docteur ès lois Jean Leviste, un homme dont le gouvernement était sûr, reçut, par une lettre, signée de Charles VI, que nous possédons encore, la mission secrète de faire en sorte que les élections marchent bien à Lyon, qu'il ne soit élu que « des conseillers féaux et bons au Roy, tels que par leur élection

---

(7) Fodéré. *Narration historique des couvents de l'ordre de Saint-François.*

(8) *Registres consulaires de Lyon*, séance du 9 juin 1417.